

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2024

Nombre de membres en exercice		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
40	40	21

Date de convocation	05/12/2024
Date d'affichage	05/12/2024

DL24019	OBJET : Association AMORCE : désignation des représentants
----------------	---

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le dix décembre, s'est réuni à 17 heures 30 le Comité Syndical du Sitom Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Abderzak BERKANI, M. Jacques BOLLEGUE, Mme Claude DE GIRARDI, M. Patrick DE GONZAGA, M. Jack DENTEL, Mme Sylvette FAYET, M. Jean-Christophe GREGOIRE, M. Antoine MARCOS, M. Frédéric PASTOR, M. Franck PROUST, Mme Marie-France RAINVILLE (suppléante), M. David-Alexandre ROUX, M. Richard TIBERINO, Mme Valentine WOLBER (suppléante)

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. David RIBES (suppléant)

Cté Com. Petite Camargue : Mme Martine KUFFER, M. Didier LEBOIS, Mme TURRIBIO Françoise (suppléante)

Cté Com. Piémont Cévenol : M. Lionel JEAN

Cté Com. Pont du Gard : M. Alain LAGET

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Frédéric SALLE LAGARDE

Absents :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Bernard ANGELRAS, M. Frédéric BEAUME, Mme Monique BOISSIERE, M. Emmanuel CARRIERE, M. Jean-Luc CHAILAN, M. Alain DALMAS, M. Jean-François DURAND-COUTELLE, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Théos GRANCHI, M. Julien PLANTIER, Mme Christine TOURNIER-BARNIER. M. Frédéric TOUZELLIER, Mme Pascale VENTURINI

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES, M. Juan MARTINEZ

Cté Com. Petite Camargue : M. Jean-Paul GERAUD, Mme Katy GUYOT

Cté Com. Pont du Gard : Mme Christelle ARMANDI

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Christophe BOUGAREL, M. Laurent CHAPPELLIER, M. David GUIRAUD

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Gérard DAUTREPPE

Avaient donné procuration : Néant

Secrétaire de séance : M. David Alexandre ROUX

Monsieur Richard TIBERINO, Président, expose,

AMORCE est l'association nationale au service des collectivités territoriales des associations et des entreprises. Elle regroupe les communes, les intercommunalités, les syndicats mixtes, les régies, les SEM, les départements, les régions, ainsi que leurs partenaires compétents en matière de gestion des déchets ménagers, de réseaux de chaleur ou d'énergie.

Cette association loi 1901, à but non lucratif et d'intérêt général, est un réseau de collectivités et de professionnels qui a pour objectifs d'informer et de partager les expériences sur les aspects techniques, économiques, juridiques ou fiscaux des choix menés dans les territoires sur ces sujets. Quelles que soient les décisions, un contact permanent entre les collectivités territoriales responsables permet à chacune d'améliorer la qualité de sa propre gestion.

Le rôle d'AMORCE est aussi d'élaborer et de présenter des propositions à l'État et aux diverses autorités et partenaires au niveau national et européen, afin de défendre les intérêts des collectivités territoriales et d'améliorer les conditions d'une bonne gestion de l'énergie et des déchets à l'échelle des territoires. Une action concertée de l'ensemble des collectivités permet ainsi de mieux défendre leurs points de vue.

Le Sitom sud Gard, adhère à l'association AMORCE depuis le 1er janvier 2009, mais il convient aujourd'hui de désigner de nouveaux représentants.

DECIDE

- de désigner Monsieur Richard TIBERINO pour le représenter en tant que titulaire au sein des diverses instances de l'association, ainsi que Monsieur Jean-Jacques GRANAT en tant que suppléant, et de l'autoriser à signer les différents actes nécessaires à cette adhésion,

***Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci- dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire***

Nombre de présents : 21
Nombre de votants : 21
Abstention : 0
Contre : 0
Approuvée à l'unanimité.

Le Président du SITOM SUD GARD

Richard TIBERINO



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20241210-DL24019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2024
Publication : 11/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

